

La réunion des familles



Le 03 février 2026



Résidence Autonomie « Les Hauts du Ruleau »

7 rue des Parcs – 85190 AIZENAY

Tél : 02 51 09 82 00 Fax : 02.28.97.56.61

Adresse E-mail : residenceautonomie@leruleau.fr

<https://www.charlesmarguerite.fr>

Résidence Autonomie Les Hauts du Ruleau 7 rue des Parcs- 85190 AIZENAY

a) Objectifs d'accompagnement d'une résidence autonomie



En cohérence avec la loi ASV (Adaptation de la Société au Vieillessement), la résidence autonomie est destinée à l'accueil de personnes autonomes.

Afin de préserver votre santé et votre maintien le plus longtemps possible à la résidence autonomie, nous vous encourageons à avoir recours à un système de téléalarme, pour contacter votre proche rapidement. Cela peut contribuer à limiter une longue immobilisation au sol, notamment la nuit.

De plus, en fonction de l'évolution de votre état de santé, des rencontres sont proposées avec la direction et les maîtresses de maison pour aborder de manière sereine la suite de votre parcours d'accompagnement au sein de l'association.

En effet, en fonction des places qui se libèrent à l'EHPAD, des hébergements sont envisageables, soit de manière temporaire, soit de manière définitive.

b) Les bonnes pratiques à développer

➤ Présence des maitresses de maison

Les maîtresses de maison sont présentes en semaine **de 9h00 à 17h00**, et le week-end et les jours fériés de **11h00 à 15h15**.

Si vous souhaitez échanger avec elles sur l'état de santé de votre proche ou sur tout autre point, nous vous remercions de privilégier **les après-midis à partir de 15h30**, soit en rendez-vous téléphonique ou physique, car elles sont plus disponibles pour répondre à vos demandes.



➤ Quelques règles de sécurité



Les appartements ont pour objectif d'offrir un logement à des personnes autonomes qui recherchent à la fois une vie sociale et une forme de sécurité.

Chaque logement disposant d'un détecteur incendie relié au système de sécurité incendie de l'EHPAD, il est conseillé d'être vigilant dans le cadre de la préparation des plats, de manière à ne pas déclencher de façon intempestive l'alarme incendie.

➤ L'organisation des repas



Afin de permettre à tous de s'organiser et en particulier aux cuisiniers, nous vous remercions de prévenir les maitresses de maison **au plus tard le vendredi** pour la semaine suivante et de préciser le nombre de repas à réserver en complément. Une vigilance est à apporter lors des repas de fête (Noël et 1^{er} de l'an en particulier) car les délais d'approvisionnement sont plus longs.

Si possible, pour le repas de Noël et le premier de l'an, merci de nous prévenir début décembre afin que les cuisiniers anticipent leurs commandes.

De même, en cas d'annulation de repas, nous vous remercions d'appliquer le même délai afin d'éviter tout risque d'erreur.

Les modifications individuelles de menus seront possibles sous réserve de prescriptions médicales fournies par les familles.

➤ Entretien des terrasses

Comme tout locataire d'appartement, l'entretien de la terrasse est à la charge des résidents. Concernant l'entretien des rideaux, une aide peut être apportée pour le décrochage et l'accrochage des rideaux et un roulement est établi pour assurer leur entretien à raison d'une fois par an.

➤ Utilisation de la salle pour des repas des familles



L'établissement met à disposition des familles une salle à titre gracieux.

La capacité d'accueil est limitée à 7 personnes.

Dans la mesure du possible, nous vous remercions de nous adresser un mail à residenceautonomie@leruleau.fr afin de la réserver et d'éviter toute déception quand nous avons plusieurs demandes en même temps.

Nous vous remercions de respecter les consignes à savoir laisser les locaux propres, mettre la vaisselle sale à laver dans le lave-vaisselle et le démarrer, nettoyer les plats inox, ranger les bouteilles et condiments dans le réfrigérateur et éteindre le chauffe plat avant de quitter la pièce.

➤ Tri des déchets



Le tri des déchets s'applique à tout citoyen y compris aux résidents qui vivent à la résidence autonomie.

Aussi, nous vous remercions d'appliquer les règles de tri des déchets précisées dans cette affichette.

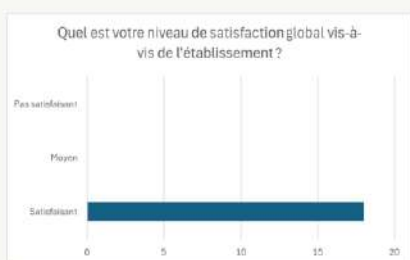


La journée de sensibilisation au tri des déchets

➤ Enquête de satisfaction réalisée au mois de juin 2025 auprès des familles et des résidents

Dans le cadre de la démarche qualité, une enquête de satisfaction à destination des résidents et des familles a été réalisée au cours du mois de juin (du 4 au 18 juin). Afin de garantir l'anonymat des réponses, cette enquête a été conduite par Lucie Nique, stagiaire en BTS SP3S (Services et Prestations du secteur sanitaire et social). Les résultats ont été présentés aux membres du CVS (Conseil de Vie Sociale) et ont permis de définir des axes d'amélioration de nos prestations.

SATISFACTION GÉNÉRALE



Concernant les résidents, ils ont été **18** à répondre. Les questionnaires ont été déposés dans leur boîte aux lettres et une urne a été mise à disposition permettant à chacun de déposer son enquête. Ils apprécient beaucoup les relations avec les maitresses de maison et plus globalement le personnel. Ils ont été sensibles à l'accueil lors de leur arrivée. Les points à améliorer

concernent la chaleur (étage), l'ouverture de la porte d'entrée, et le souhait de bénéficier de plus d'animations. Malgré tout, ils sont globalement satisfaits de vivre au sein de la résidence autonomie les Hauts du Ruleau et recommandent à 100 % l'établissement.

CE QU'IL FAUT RETENIR



- L'accueil est bien perçu, les résidents se sentent intégrés.
- Les relations avec le personnel sont appréciées, mais quelques problèmes d'organisation ont été signalés concernant les intervenants extérieurs ou les horaires des aides à domicile.
- L'environnement suscite peu de critiques, mais certains résidents évoquent un manque de confort en période de chaleur et des problèmes de portes ou de sécurité la nuit.
- Concernant l'animation, plusieurs résidents expriment leur envie de plus d'activités sur place, et aimeraient qu'il y ait des sorties en extérieur et davantage d'activités intergénérationnelles.
- Des besoins matériels sont aussi remontés : toits de balcon, toilettes visiteurs, machines à laver à l'étage...

Concernant les proches, **9 familles** ont répondu. Ils sont également globalement satisfaits de l'établissement. Ils reconnaissent que leur proche a eu besoin d'un peu de temps, pour ceux dont le proche n'est pas originaire de la commune. Ils soulèvent également le problème de la chaleur (étage), de la porte d'entrée (lourde), et le souhait de bénéficier de plus d'animations (loisirs créatifs, sorties).

Dans l'ensemble, une satisfaction générale ressort, avec une recommandation de la résidence à 100 %.

c) Quelques rappels concernant l'accompagnement de votre santé

➤ Accompagnement médical



Les maitresses de maison n'ont pas vocation à prendre rdv avec les médecins. En cas de difficulté ou de nécessité, vous pouvez contacter le 116/117.

De même, elles n'ont pas pour objectif de distribuer les médicaments de vos proches ou de poser des bas de contention. Les infirmières et les Aides-soignantes des services du domicile ont pour mission d'effectuer ces actes de soin.

➤ Présence d'une infirmière en Pratique Avancée (IPA)



Julie Boutier est une **Infirmière en Pratique Avancée** qui vient d'arriver début janvier à la maison de santé d'AIZENAY. Avec l'accord du médecin de votre proche, elle peut intervenir fréquemment sur demande pour suivre ses patients qui ont des pathologies stabilisées (ex : hypertension artérielle, Diabète...) et le renouvellement d'ordonnance lorsqu'il n'y a pas de problème particulier. Le médecin traitant poursuit bien évidemment la prise en charge pour les problèmes aigus de ses résidents et le suivi régulier.

Vous pouvez vous renseigner auprès du médecin traitant de votre proche si vous souhaitez des informations complémentaires.

Projets de l'année à venir

1) Renouveler les différentes animations proposées

En tant que résidence autonomie, l'établissement reçoit un forfait autonomie lui permettant de financer en partie des activités à destination des résidents, de manière à prévenir la perte d'autonomie. Ainsi, au cours de l'année 2026, différentes animations vont être renouvelées, à savoir :

Gym douce, sophrologie, atelier bien-être (auto-massage), rigologie, atelier d'écriture, atelier créatif et activités de jeux de société. Un atelier lecture à haute voix, avec une participation active des résidents, est animé par la fille d'une résidente.

Une partie de ces activités est financée par la Conférence des financeurs dans le cadre du forfait autonomie alloué par le Conseil Départemental.

Toutes ces activités sont possibles grâce à l'appui des bénévoles que nous remercions pour leur aide à la réalisation de certaines activités, leur investissement est précieux.



Quelques dates à retenir en 2026 pour les temps forts :

Temps fort 2026 :

- Le Carnaval **le mardi 10 mars.**
- Repas des familles **le 28, 29 et 30 avril.**
- Rencontre Alliance Mormaison **le mardi 19 mai.**
- Election miss Mamie du Ruleau 2026 **le 27 mai**
- Fête de la musique **le mardi 16 juin.**
- Repas des bénévoles **le mardi 30 juin.**
- Repas des salariés **le jeudi 2 juillet.**
- Le Loto à la salle des 4 Rondes **le dimanche 18 octobre.**
- Le marché de Noël **le samedi 28 novembre.**
- L'arbre de Noël des enfants du personnel **le mercredi 2 décembre.**
- Le repas de Noël **le jeudi 17 décembre.**



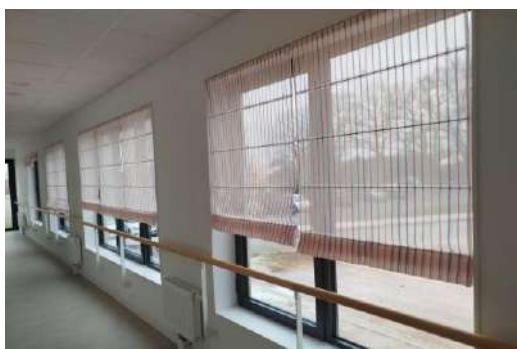
2) Des travaux à prévoir pour le confort des résidents

➤ Porte d'entrée



Les membres du Conseil de Vie Sociale ont soulevé deux problématiques en lien avec l'architecture du bâtiment. La première concerne la lourdeur de la porte d'entrée rue des parcs. Un devis a été réalisé pour installer une porte à ouverture automatique. La réalisation devrait se faire au cours des premiers mois de l'année 2026.

➤ Prévention de la chaleur



Un devis a été signé pour l'installation de film solaire au premier étage sur les vitres donnant sur le couloir. Ce film a pour objectif de rejeter 84 % de l'énergie solaire et ainsi d'offrir plus de fraîcheur à l'étage durant les mois d'été. Ce film sera posé au cours du premier trimestre 2026.

3) La création d'un poste d'Adjoint à partir du mois de septembre.



Au regard de l'évolution de l'association qui ne cesse de grandir, avec entre autres l'ouverture de la résidence autonomie en 2021, l'ouverture du PASA en 2024, la création de l'Unité pour Personnes Handicapées en 2026 et l'ouverture à venir des 2 projets d'habitat inclusif dont la fin des travaux est prévue au cours de l'année 2028, le Conseil d'Administration a décidé de renforcer l'encadrement avec

la création d'un poste d'adjoint de direction afin de venir seconder la fonction de direction. La candidature **d'Alexis Soulard** a été retenue pour occuper cette fonction qu'il prendra à partir de **septembre 2026**. En complément, il suivra une formation de directeur pendant 18 mois en alternance.

4) Création d'un Fonds de dotation Fédération Alliance Mormaison

La Fédération Alliance Mormaison est composée de 6 établissements, tous situés en Vendée.



La Fédération Alliance Mormaison demeure le premier acteur associatif en places d'EHPAD, sur le territoire Vendéen, en nombre de résidents accompagnés. Elle a pour objectif de continuer à garantir un accompagnement de qualité des personnes accueillies

tout au long de leur vie, tout en respectant les valeurs transmises par les Sœurs de la congrégation des Sœurs de Mormaison.

Pour aider à financer des projets en faveur des résidents, **un Fonds de dotation a été créé en 2024**. Vous trouverez ci-dessous les coordonnées du président ainsi que son adresse mail :



Président Dominique Giraud

fondsdedotation.fam@gmail.com téléphone 06 78 74 29 47

5) La Lettre de la fédération Alliance Mormaison



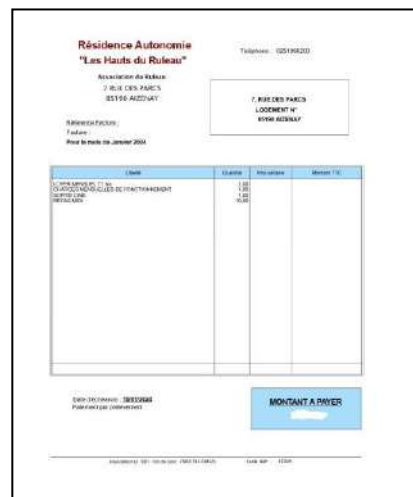
La fédération Alliance émet chaque trimestre une lettre d'informations destinée à tous, résidents, familles, salariés et bénévoles. Elle a pour objectif de mieux communiquer sur la vie riche de nos maisons.

Elle est à disposition de tous à la place du village et sur le site internet

Frais de séjour 2026

Pour faire face à l'augmentation du coût de la vie, à la revalorisation des salaires au travers du SMIC, à l'augmentation de la redevance de Vendée Logement avec la mise en place de la PGR (Provision pour Grosse Réparation), le Conseil d'Administration propose une augmentation des frais de séjour à hauteur de 1,4%.

Les nouveaux tarifs seront **appliqués à partir du 1^{er} février 2026**.



Résidence Autonomie
"Les Hauts du Ruleau"
Association du Ruleau
7 RUE DES PARCS
85100 AIZENAY

7 RUE DES PARCS
LOGEMENT N°
85100 AIZENAY

Prénoms et Nom :
Adresse :
Pour le mois de Janvier 2026

Ligne	Description	Montant	Montant TTC
1	CHARGES DE LOI	1,00	1,00
2	CHARGES DE LOI	1,00	1,00
3	CHARGES DE LOI	1,00	1,00
4	CHARGES DE LOI	1,00	1,00
5	CHARGES DE LOI	1,00	1,00
6	CHARGES DE LOI	1,00	1,00
7	CHARGES DE LOI	1,00	1,00
8	CHARGES DE LOI	1,00	1,00
9	CHARGES DE LOI	1,00	1,00
10	CHARGES DE LOI	1,00	1,00
11	CHARGES DE LOI	1,00	1,00
12	CHARGES DE LOI	1,00	1,00
13	CHARGES DE LOI	1,00	1,00
14	CHARGES DE LOI	1,00	1,00
15	CHARGES DE LOI	1,00	1,00
16	CHARGES DE LOI	1,00	1,00
17	CHARGES DE LOI	1,00	1,00
18	CHARGES DE LOI	1,00	1,00
19	CHARGES DE LOI	1,00	1,00
20	CHARGES DE LOI	1,00	1,00
21	CHARGES DE LOI	1,00	1,00
22	CHARGES DE LOI	1,00	1,00
23	CHARGES DE LOI	1,00	1,00
24	CHARGES DE LOI	1,00	1,00
25	CHARGES DE LOI	1,00	1,00
26	CHARGES DE LOI	1,00	1,00
27	CHARGES DE LOI	1,00	1,00
28	CHARGES DE LOI	1,00	1,00
29	CHARGES DE LOI	1,00	1,00
30	CHARGES DE LOI	1,00	1,00
31	CHARGES DE LOI	1,00	1,00
32	CHARGES DE LOI	1,00	1,00
33	CHARGES DE LOI	1,00	1,00
34	CHARGES DE LOI	1,00	1,00
35	CHARGES DE LOI	1,00	1,00
36	CHARGES DE LOI	1,00	1,00
37	CHARGES DE LOI	1,00	1,00
38	CHARGES DE LOI	1,00	1,00
39	CHARGES DE LOI	1,00	1,00
40	CHARGES DE LOI	1,00	1,00
41	CHARGES DE LOI	1,00	1,00
42	CHARGES DE LOI	1,00	1,00
43	CHARGES DE LOI	1,00	1,00
44	CHARGES DE LOI	1,00	1,00
45	CHARGES DE LOI	1,00	1,00
46	CHARGES DE LOI	1,00	1,00
47	CHARGES DE LOI	1,00	1,00
48	CHARGES DE LOI	1,00	1,00
49	CHARGES DE LOI	1,00	1,00
50	CHARGES DE LOI	1,00	1,00
51	CHARGES DE LOI	1,00	1,00
52	CHARGES DE LOI	1,00	1,00
53	CHARGES DE LOI	1,00	1,00
54	CHARGES DE LOI	1,00	1,00
55	CHARGES DE LOI	1,00	1,00
56	CHARGES DE LOI	1,00	1,00
57	CHARGES DE LOI	1,00	1,00
58	CHARGES DE LOI	1,00	1,00
59	CHARGES DE LOI	1,00	1,00
60	CHARGES DE LOI	1,00	1,00
61	CHARGES DE LOI	1,00	1,00
62	CHARGES DE LOI	1,00	1,00
63	CHARGES DE LOI	1,00	1,00
64	CHARGES DE LOI	1,00	1,00
65	CHARGES DE LOI	1,00	1,00
66	CHARGES DE LOI	1,00	1,00
67	CHARGES DE LOI	1,00	1,00
68	CHARGES DE LOI	1,00	1,00
69	CHARGES DE LOI	1,00	1,00
70	CHARGES DE LOI	1,00	1,00
71	CHARGES DE LOI	1,00	1,00
72	CHARGES DE LOI	1,00	1,00
73	CHARGES DE LOI	1,00	1,00
74	CHARGES DE LOI	1,00	1,00
75	CHARGES DE LOI	1,00	1,00
76	CHARGES DE LOI	1,00	1,00
77	CHARGES DE LOI	1,00	1,00
78	CHARGES DE LOI	1,00	1,00
79	CHARGES DE LOI	1,00	1,00
80	CHARGES DE LOI	1,00	1,00
81	CHARGES DE LOI	1,00	1,00
82	CHARGES DE LOI	1,00	1,00
83	CHARGES DE LOI	1,00	1,00
84	CHARGES DE LOI	1,00	1,00
85	CHARGES DE LOI	1,00	1,00
86	CHARGES DE LOI	1,00	1,00
87	CHARGES DE LOI	1,00	1,00
88	CHARGES DE LOI	1,00	1,00
89	CHARGES DE LOI	1,00	1,00
90	CHARGES DE LOI	1,00	1,00
91	CHARGES DE LOI	1,00	1,00
92	CHARGES DE LOI	1,00	1,00
93	CHARGES DE LOI	1,00	1,00
94	CHARGES DE LOI	1,00	1,00
95	CHARGES DE LOI	1,00	1,00
96	CHARGES DE LOI	1,00	1,00
97	CHARGES DE LOI	1,00	1,00
98	CHARGES DE LOI	1,00	1,00
99	CHARGES DE LOI	1,00	1,00
100	CHARGES DE LOI	1,00	1,00

DATE D'IMPRESSION : 01/01/2026
MONTANT A PAYER : 1,00



Notes